



Poitiers, jeudi 14 avril 2022

Madame la présidente de Grand Poitiers,  
Monsieur le président du Département de la Vienne,  
Monsieur le président de la région Nouvelle Aquitaine,

Les personnels de l'université de Poitiers ont été informés le 23 mars 2022 par un mail de la présidente du projet d'implantation de l'école d'ingénieur privée ESIGELEC avec le soutien de Grand Poitiers, du Département de la Vienne et de la Région Nouvelle Aquitaine. Cette école délivrerait des diplômes en concurrence directe avec des formations proposées par l'université. Dans un premier temps, deux masters seraient plus particulièrement concernés.

En soutenant ce projet d'école privée, les collectivités territoriales fragilisent l'université de Poitiers. Elles fragilisent ses relations tissées avec l'environnement économique local, ses formations, ses laboratoires.

Nous, organisations syndicales représentatives de l'Université de Poitiers, dénonçons cette politique de développement de l'enseignement supérieur privé. Elle fragilise à terme l'accès à l'enseignement supérieur de haut niveau pour toutes et tous, y compris pour les étudiantes et étudiants d'origine modeste. Elle fait également de l'insertion professionnelle un champ de concurrence supplémentaire entre les étudiants et futurs diplômés.

Nous demandons aux élus locaux de renoncer à soutenir des formations privées en concurrence directe avec nos formations.

Nous réaffirmons notre attachement à un service public de l'ESR, gratuit, laïque et de haut niveau au service de toutes et tous et exigeons des financements à hauteur des besoins.

Contact presse : [anne.joulain@univ-poitiers.fr](mailto:anne.joulain@univ-poitiers.fr) – 06 31 29 43 51